

*il governo degli Arabi.* Cette singulière fiction de *Vella* a été traduite en français, en allemand, et je pense aussi en anglais. Et cependant que renfermoit le fameux *Codex*? Pas une lettre, pas un mot de la Sicile, d'*Emirs*, ni de *Muleis*: c'étoit tout bonnement, comme on l'a reconnu depuis, une vie de *Mahomet* et quelques détails sur sa famille.

L'habile inventeur ne s'en tint pas -là. L'histoire des Princes normands, qui remplacèrent les Arabes est aussi obscure et incomplète. Il découvrit donc un nouveau livre arabe qu'il fabriqua lui-même et qu'il nomma le *codex normand*. Là, se lisoient les antiques lois du Royaume, les titres sur lesquels devoient se fonder tous les droits. Ceux de la Couronne y gagnoient sans doute, mais presque tous ceux des particuliers étoient anéantis. Par exemple, une loi de *Roger* déclaroit que tous les bords de la mer appartenoient au Roi, interdisoit à tous ses successeurs d'en aliéner la plus petite portion, et prononçoit la peine de confiscation de tous les biens pour quiconque s'en attribueroit une parcelle. On sent combien de telles découvertes mirent tous les esprits en rumeur. Le premier volume du *Codex-normand* parut en 1793, décoré d'un luxe vraiment royal avec de magnifiques gravures et vignettes, sous le